

Léa MAULET

Doctorante et ATER en droit public



Matières enseignées :

- 2017-2018 : Introduction au Droit (L1, Sciences Po Grenoble) sous la direction de Madame Marie-Julie Bernard (96 HTD)
- 2016-2017 : Droit constitutionnel (L1, Université Lumière Lyon 2), sous la direction de Monsieur Christophe Chabrot (38,5 HTD) ; Relations internationales et européennes [introduction au Droit international public et au Droit de l'Union européenne] (L1, Université Lumière Lyon 2), sous la direction de Monsieur Christophe Chabrot (38,5 HTD)
- 2015-2016 : Droit constitutionnel (L1, Université de Strasbourg), sous la direction de Monsieur le Professeur Dominique Ritleng et de Monsieur le Professeur Étienne Muller (54 HTD)
- 2013-2016 : Politiques d'immigration et droits de l'Homme en Europe (M2 Politiques européennes, Sciences Po Strasbourg), sous la direction de Madame Lambert Abdelgawad (27 HCM = 40,5 HTD)
- 2013-2015 : European Law (M1 et M2 Euroculture, Erasmus Mundus, Université de Strasbourg), sous la direction de Madame Lambert Abdelgawad (cours en anglais) (24HCM = 36 HDT) ; Legal research methodology (M2 Euroculture, Erasmus Mundus, Université de Strasbourg), sous la direction de Madame Lambert Abdelgawad (cours en anglais) (6 HCM = 9 HTD)
- 2012-2017 : Droit européen des droits de l'Homme (M2 Affaires européennes, Sciences Po Lyon), sous la direction de Madame le Professeur Hélène Surrel (36 HCM = 54 HTD)

Fonctions

2014-2016 : Membre élue à la Commission de la recherche de l'Université de Strasbourg ; Membre de la Commission des finances de l'Université de Strasbourg ; Membre de la Commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de Strasbourg

Formation :

Master 2 recherche « Droits de l'Homme », Parcours « Protection des droits de l'Homme en Europe », Institut des Hautes Études Européennes, Université de Strasbourg (2012) ; Diplôme de Sciences Po Lyon (2011)

Principales publications – Travaux :

Thèse de doctorat en cours sur « La question grave relative à l'interprétation et à l'application de la Convention dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme » sous la direction de Madame Hélène Surrel (Professeur, Sciences Po Lyon, CEE-EDIEC EA 4185, Univ. Jean Moulin Lyon 3)

Maulet, L., "Le principe ne bis in idem, objet d'un 'dialogue' contrasté entre la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'Homme", *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, n° 109, 1er janvier 2017, pp. 107-130

Maulet, L., « Les institutions européennes face au travail en prison » dans *Le travail en prison. Mise en perspective d'une problématique contemporaine*, Raphaël Eckert et Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir.), PUS, 2015, pp. 193-207

Barnel, M., Maulet, L., Nalyvayko, K. et Pappa, A., « L'introduction d'un nouveau critère de recevabilité : le préjudice important », *L'Europe des Libertés*, n°39/ 40 (juin - décembre 2012), pp. 10-18

Langues parlées :

Français, Anglais

Léa MAULET

Doctorante et ATER en droit public



Université Jean Moulin – Lyon 3 – Faculté de Droit
Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC (EA 4185)
15 quai Claude Bernard – BP 0638 – F-69239 Lyon Cedex 02
Tél.: ++ 00 / 33 4 78 78 72 51 – Courriel : ediec@univ-lyon3.fr
Site web : <http://ediec.univ-lyon3.fr>